

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers présents : 60 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 34 Absent(s) : 6
---	---	--

Date de convocation : 6 décembre 2022

Vote(s) pour : 79  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

### Séance du Lundi 12 décembre 2022,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, 1er Vice-Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-12-12-CM-33.3 :

**Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) SAREMM - Exercice 2021.**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14 et L.1531-1,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 15 juillet 2020 désignant les représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL SAREMM,

VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL SAREMM pour l'exercice 2021 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Metz, le 13 décembre 2022

Le Secrétaire de séance

Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Rapport annuel des représentants de l'EuroMétropole de  
Metz  
au sein de la Société Publique Locale  
SAREMM,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des  
Collectivités Territoriales

Exercice 2021

RAPPORT DES REPRESENTANTS DE L'EUROMETROPOLE DE METZ AU SEIN DE LA SPL  
SAREMM 2021

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SPL au 31/12/2021 .....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2021.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité 2021 .....	page 8
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier 2021.....	page 11
Perspectives 2022.....	page 17

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion Externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".*

FICHE SIGNALÉTIQUE																																	
ETAT CIVIL																																	
<b>SAREMM (SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION DE METZ MÉTROPOLÉ)</b>																																	
Siège social :	48 place Mazelle, Metz																																
N°RCS :	361 800 436 RCS Metz																																
Date de création :	SPL depuis le 24/06/2011																																
Objet social :	Réalisation d'opérations de construction et d'équipements d'infrastructures Réalisation d'opérations d'aménagement au sens du Code de l'Urbanisme, à savoir entreprendre, réaliser, conduire et harmoniser, toutes actions ou opérations d'aménagement. Mise en œuvre de toutes missions concourant à la réalisation des opérations mentionnées aux alinéas 1 et 2 du présent article. Exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial, ou toutes autres activités d'intérêt Ces activités sont exercées exclusivement pour le compte et à l'initiative des actionnaires de la société, sur le territoire des collectivités territoriales et des groupements de collectivités qui en sont membres, et pour autant qu'elles s'exercent dans le cadre de conventions conclues conformément aux dispositions d'ordre public.																																
Forme juridique :	Société d'Economie Mixte Locale (SEM) transformée en Société Publique locale (SPL) le 24/06/2011, suite à la délibération du Conseil de Communauté de Metz Métropole le 21/02/2011																																
Président	Henri HASSER																																
Directeur Général	Jérôme BARRIERE																																
Commissaire aux Comptes :	KPMG AUDIT EST																																
Nombre de salariés fin 2021 :	6																																
ACTIONNARIAT																																	
<b>Capital social de 360 000 €</b>																																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Nombre d'actions détenues</th> <th>Capital</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Metz Métropole</td> <td>181 500</td> <td>181 500 €</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Metz</td> <td>103 500</td> <td>103 500 €</td> <td>29%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Montigny Lès Metz</td> <td>30 000</td> <td>30 000 €</td> <td>8%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Woippy</td> <td>20 000</td> <td>20 000 €</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Marly</td> <td>20 000</td> <td>20 000 €</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Ban Saint Martin</td> <td>5 000</td> <td>5 000 €</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>360 000</b></td> <td><b>360 000 €</b></td> <td><b>100%</b></td> </tr> </tbody> </table>	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%	Metz Métropole	181 500	181 500 €	50%	Ville de Metz	103 500	103 500 €	29%	Ville de Montigny Lès Metz	30 000	30 000 €	8%	Ville de Woippy	20 000	20 000 €	6%	Ville de Marly	20 000	20 000 €	6%	Ville de Ban Saint Martin	5 000	5 000 €	1%		<b>360 000</b>	<b>360 000 €</b>	<b>100%</b>
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%																														
Metz Métropole	181 500	181 500 €	50%																														
Ville de Metz	103 500	103 500 €	29%																														
Ville de Montigny Lès Metz	30 000	30 000 €	8%																														
Ville de Woippy	20 000	20 000 €	6%																														
Ville de Marly	20 000	20 000 €	6%																														
Ville de Ban Saint Martin	5 000	5 000 €	1%																														
	<b>360 000</b>	<b>360 000 €</b>	<b>100%</b>																														
Nombre total d'administrateurs :	16																																
*Dont représentants de Metz Métropole :	8 (Henri HASSER, Jean-Claude WALTER, Walter KURTZMANN, Jean-Luc BOHL, Erfane CHOUIKHA, Roger PEULTIER, François HENRION, Dominique STREBLY)																																
*Dont représentants de la VDM :	4 (François GROSSEIDIER, Laurent DAP, Marc SCIAMANNA, Amandine LAVEAU-ZIMMERLE)																																
*Dont représentants de Montigny Lès Metz :	1 (Hervé BROUILLET)																																
*Dont représentants de Woippy :	1 (Cédric GOUTH)																																
*Dont représentants de Marly :	1 (Michel HIRSCHHORN)																																
*Dont représentants de Ban Saint Martin :	1 (Patrick SIMEAU)																																
JURIDIQUE																																	
Conventions conduites avec MM :	Concession de travaux et de gestion immobilière concernant la réhabilitation du bâtiment T2 sur le plateau de Frescaty (Bureau du 21/09/2020)																																
FINANCIER																																	
Dernier résultat net comptable connu au 31/12/2021 :	-1 253 €																																
Garantie d'emprunts :																																	
*Metz Métropole	.Prêt souscrit par la SAREMM de 1M€ auprès de la Banque Populaire Lorraine Champagne. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 0,8M€ sur une période de 72 mois (Bureau du 18/01/2021) .Prêt souscrit par la SAREMM de 1M€ auprès du Crédit Agricole de Lorraine. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 0,8M€ sur une période de 60 mois (Bureau du 18/01/2021) .Prêt souscrit par la SAREMM de 4,5M€ auprès de la Banque Populaire Lorraine Champagne. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 3,6M€ sur une période de 60 mois (Bureau du 7/12/2020) .Prêt souscrit par la SAREMM de 4,5M€ auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 3,6M€ sur une période de 60 mois (Bureau du 7/12/2020) .Prêt souscrit par la SAREMM de 3M€ auprès du Crédit Coopératif. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 2,4M€ sur une période de 116 mois (Bureau du 10/09/2018). .Prêt souscrit par la SAREMM de 5,5M€ auprès de la Banque Postale. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 5,2M€ sur une période de 10 ans (Bureau du 10/09/2018).																																
Portefeuille des Opérations Gérées par la SAREMM en 2021																																	
<b>Ville de Metz</b>	<b>EuroMétropole de Metz</b>																																
*ZAC des Coteaux de la Seille	*ZAC Quartier de l'Amphithéâtre (traité de concession du 20/12/2004, durée de la concession 15 ans). Un avenant n°10 a été signé le 20/04/2016 pour une prolongation au 31/12/2025.																																
*Zac du Sansonnet	*ZAC Quartier du Pôle Santé innovation de Mercy (traité de concession du 09/02/2012, durée de la concession 15 ans).																																
*Ranconväl études complémentaires	*ZAC du Parc du Technopôle (traité de concession du 11/09/2012, durée de la concession 15 ans).																																
*Mandat réalisation stade synthétique GAB																																	
*Mandat pour la rénovation du centre technique Dreyfus Dupon																																	
<b>Ville de Ban Saint Martin</b>																																	
*Etude programme périscolaire Ban Saint Martin	Une prolongation de 5 ans a été actée le 7/02/2018 par avenant n°2 à la concession d'aménagement.																																
*Réalisation bâtiment publique Ban Saint Martin	*Construction bâtiment T2 plateau Frescaty																																



## Synthèse des comptes annuels consolidés au 31/12/2021 (en €) :

SAREMM - Comptes annuels au 31/12/2021 en €

Compte de résultat - SAREMM							
CHARGES	2021	2020	2019	PRODUITS	2021	2020	2019
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	7 318 694 €	4 318 764 €	4 326 146 €
61 - Services extérieurs	5 180 996 €	7 798 899 €	6 807 092 €	71 - Production stockée	-2 430 141 €	3 286 450 €	2 205 658 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	0 €	0 €	0 €	74 - Subventions d'exploitation	0 €	0 €	0 €
63 - Impôts et taxes	7 563 €	9 561 €	7 612 €	75 - Autres produits	21 952 €	28 455 €	14 655 €
64 - Personnel	412 544 €	452 857 €	308 810 €	76 - Produits financiers	5 356 €	10 073 €	16 674 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	104 €	1 364 €	9 884 €
65 - Autres charges courantes	194 865 €	197 210 €	214 387 €	78 - Reprise amortissements & provisions	866 438 €	876 499 €	874 904 €
66 - Charges financières	0 €	0 €	0 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	1 824 €	1 495 €	3 786 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	4 296 €	5 613 €	5 445 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	1 569 €	17 839 €	30 231 €				
<b>Total charges</b>	<b>5 803 656 €</b>	<b>8 483 474 €</b>	<b>7 377 363 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>5 802 404 €</b>	<b>8 521 605 €</b>	<b>7 447 921 €</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-1 253 €</b>	<b>38 128 €</b>	<b>70 558 €</b>				

Bilan : SAREMM							
ACTIF	2021	2020	2019	PASSIF	2021	2020	2019
Immo incorporelles (20)	0 €	0 €	0 €	Capital	360 000 €	360 000 €	360 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	0 €	0 €	0 €	Réserves	75 877 €	75 877 €	75 876 €
Autres immo. Corporelles (23)	3 983 €	8 278 €	11 749 €	Report à nouveau	1 725 023 €	1 686 894 €	1 616 335 €
Immo. Corporelles en cours	51 888 €	18 790 €	17 918 €	Résultat net de l'exercice	-1 253 €	38 128 €	70 558 €
Immo. Financières (27)	9 592 €	9 592 €	9 591 €	Subv. d'investissement	0 €	0 €	0 €
Avances et acomptes	0 €	0 €	0 €	Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>65 463 €</b>	<b>36 660 €</b>	<b>39 258 €</b>	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	0 €	Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>2 159 647 €</b>	<b>2 160 899 €</b>	<b>2 122 769 €</b>
				Dettes financières à plus d'un an	28 974 113 €	27 350 254 €	32 005 240 €
Avances versées	56 415 €	36 852 €	33 935 €	<b>TOTAL CAPITALS PERMANENTS</b>	<b>31 133 760 €</b>	<b>29 511 153 €</b>	<b>34 128 009 €</b>
Stocks et encours (37)	28 664 473 €	31 094 613 €	27 808 164 €	Avances reçues	211 576 €	214 209 €	690 297 €
Créances d'exploitation (410,411)	5 259 €	334 754 €	80 071 €	Dettes fournisseurs	574 456 €	752 523 €	1 799 767 €
Autres créances	631 892 €	686 205 €	742 965 €	Dettes fiscales et sociales	98 880 €	144 173 €	62 181 €
Mandants	60 312 €	195 732 €	57 790 €	Dettes financières à moins d'un an	4 751 581 €	1 437 478 €	1 608 468 €
Charg. const. Avance (486)	432 802 €	438 944 €	437 054 €	Produits constatés d'avance	6 422 498 €	12 184 066 €	5 232 030 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Dettes sur Immos et Autres dettes	1 670 652 €	1 750 148 €	799 770 €
Avances reçues				<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>13 729 643 €</b>	<b>16 482 597 €</b>	<b>10 192 513 €</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>29 851 152 €</b>	<b>32 787 100 €</b>	<b>29 159 979 €</b>	Crédits trésorerie			
Placements, SICAV (50)	7 038 706 €	8 035 513 €	8 529 998 €				
Dispo. caisse, banque (51,53)	7 908 081 €	5 134 477 €	6 591 287 €	<b>TOTAL DECOUVERT</b>			
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>14 946 787 €</b>	<b>13 169 990 €</b>	<b>15 121 285 €</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>44 863 403 €</b>	<b>45 993 750 €</b>	<b>44 320 522 €</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>44 863 403 €</b>	<b>45 993 750 €</b>	<b>44 320 522 €</b>				

Source : Comptes annuels 2021

**Données financières synthétiques comparatives :**

	2021	2020
Chiffre d'affaires global	7 318 694€	4 318 764€
Résultat de l'exercice	- 1253€	38 128€
Total du Bilan	44 863 403€	45 993 751€
Actif Immobilisé	65 463€	36 661€
Capitaux Propres	2 159 647€	2 160 900€
Dettes à plus de 1 an	28 974 113€	27 350 254€
Dettes à moins de 1 an	13 518 233€	16 482 597€

*Source : Comptes annuels 2021*

Pour une meilleure lisibilité des activités de la SPL, ci-dessous, le compte de résultat ventilé par activité ainsi que le bilan. L'activité intrinsèque de la structure est celle dite de fonctionnement, on retrouve également l'activité propre liée aux opérations de concessions et celle liée aux mandats.

Compte de résultat au 31/12/2021 :

	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens		7 278 766		7 278 766
Production vendue services	39 928			39 928
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>39 928</b>	<b>7 278 766</b>		<b>7 318 694</b>
Dont à l'exportation :				
Production stockée		-2 430 141		-2 430 141
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Reprises sur provisions	886 438			886 438
Autres produits	21 952			21 952
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>948 319</b>	<b>4 848 625</b>	<b>0</b>	<b>5 796 944</b>
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	332 371	4 848 625		5 180 996
Impôts, taxes et versements assimilés	7 563			7 563
Salaires et traitements	282 519			282 519
Charges sociales	130 025			130 025
Dotations aux amortissements et aux				
Sur immobilisation : dotations aux	4 296			4 296
Sur immobilisation : dotations aux				
Sur actif circulant : dotations aux				
Pour risques et charges : dotations				
Autres charges	194 865			194 865
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>951 638</b>	<b>4 848 625</b>	<b>0</b>	<b>5 800 264</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-3 320</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3 320</b>
Produits financiers :				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	5 356			5 356
Reprise sur provision et transfert de				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs				
<b>Total Produits financiers</b>	<b>5 356</b>			<b>5 356</b>
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux				
Intérêts et charges assimilés				
Charges nettes sur cessions de valeurs				
<b>Total Charges financières</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5 356</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 356</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>2 036</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 036</b>
Produits exceptionnels :				
Sur opération de gestion				0
Sur opération en capital	104			104
Reprise sur provisions et transferts de				
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>104</b>			<b>104</b>
Charges exceptionnelles :				
Sur opération de gestion	1 824			1 824
Sur opération en capital				
Dotations aux amortissements et aux				
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>1 824</b>			<b>1 824</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 720</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 720</b>
Impôts sur les bénéfices	1 569			1 569
<b>Total des produits</b>	<b>953 778</b>	<b>4 848 625</b>	<b>0</b>	<b>5 802 404</b>
<b>Total des charges</b>	<b>955 031</b>	<b>4 848 625</b>	<b>0</b>	<b>5 803 656</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-1 253</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 253</b>

Source : Comptes annuels 2021  
Bilan au 31/12/2021 :



ACTIF	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
Capital souscrit non appelé				0
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et				
Autres immobilisations corporelles	3 983			3 983
Immobilisations corporelles en cours		51 888		51 888
Autres titres immobilisés	80			80
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 512			9 512
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 575</b>	<b>51 888</b>	<b>0</b>	<b>65 463</b>
En-cours de production de biens		28 664 473		28 664 473
En-cours de production services				
Produits intermédiaires et fins				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur		1 000		1 000
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	5 259	1		5 259
Mandants		56 916	3 396	60 312
Autres créances	148 509	538 960		687 469
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	7 038 706			7 038 706
Disponibilités	6 364 882	1 543 199		7 908 081
Charges constatées d'avance	3 396	429 407		432 802
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>13 560 750</b>	<b>31 233 955</b>	<b>3 396</b>	<b>44 798 102</b>
Charges à répartir sur plusieurs				
Primes de remboursement des				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13 574 325</b>	<b>31 285 844</b>	<b>3 396</b>	<b>44 863 565</b>

PASSIF	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital	360 000			360 000
Réserve légale	36 000			36 000
Réserve statutaire ou contractuelles	39 877			39 877
Réserves réglementées				
Autres				
Report à nouveau	1 725 023			1 725 023
Résultat de l'exercice	-1 253			-1 253
Subventions d'investissement				
Provision réglementées				
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>2 159 647</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 159 647</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				0
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des		23 334 124		23 334 124
Emprunts et dettes financières divers		10 391 570		10 391 570
Avances et acomptes reçus sur		211 571		211 571
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 254	413 761	41 441	574 456
Dettes fiscales et sociales	82 393	18 010		100 403
Dettes sur immobilisations et comptes				0
Mandants			1 650 761	1 650 761
Autres dettes	18 385	150		18 535
Produits constatés d'avance		6 422 498		6 422 498
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>190 033</b>	<b>40 821 683</b>	<b>1 692 202</b>	<b>42 703 918</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 349 680</b>	<b>40 821 683</b>	<b>1 692 202</b>	<b>44 863 565</b>

Source : Comptes annuels 2021

## I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE



Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'Administration a été amené à prendre des décisions de gestion. Ces décisions sont exposées ci-après :

## 1. Gouvernance

Suite aux élections municipales de 2020, les collectivités actionnaires ont désigné de nouveaux représentants au sein du Conseil d'Administration.

La société est ainsi composée au 31/12/2021 de 6 actionnaires et 16 administrateurs :

ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
<b>COLLECTIVITES TERRITORIALES et GROUPEMENTS</b>	%	
- <b>METZ METROPOLE</b> et représentée au CA par : M. Henri HASSER M. Roger PEULTIER M. Jean-Luc BOHL M. Jean-Claude WALTER M. François HENRION M. Walter KURTZMANN M. Dominique STREBLY M. Erfane CHOUIKHA Représentée à l'AG par : M. Henri HASSER	50,42 %	181 500
- <b>VILLE DE METZ</b> , représentée au CA par : M. François GRÖSDIDIER M. Laurent DAP M. Marc SCIAMANNA Mme Amandine LAVEAU-ZIMMERLÉ Représentée à l'AG par : M. Laurent DAP	28,75 %	103 500
- <b>VILLE DE MONTIGNY LES METZ</b> , représentée au CA par : M. Hervé BROUILLET Représentée à l'AG par : M. Hervé BROUILLET	8,33 %	30 000
- <b>VILLE DE WOIPPY</b> , représentée au CA par : M. Cédric GOUTH Représentée à l'AG par : M. Cédric GOUTH	5,56 %	20 000
- <b>VILLE DE MARLY</b> , représentée au CA par : M. Michel HIRSCHHORN Représentée à l'AG par : M. Thierry HORY	5,56 %	20 000
- <b>VILLE DE BAN SAINT MARTIN</b> , représentée au CA par : M. Patrick SIMEAU Représentée à l'AG par : M. Patrick SIMEAU	1,38 %	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>360 000</b>

A noter que le conseil d'administration a validé le principe d'un élargissement du capital afin d'intégrer les 40 communes de la métropole qui ne sont pas actionnaires et souhaiteraient mobiliser les expertises de la SAREMM. Cela se matérialiserait par la cession d'action de la métropole.

## 2. Ressources humaines

Au 31/12/2021, l'équipe était composée de 6 personnes, idem qu'en 2020 :

- La Directrice opérationnelle a été en congé maternité et parental. Son remplacement a été assuré par contrat de prestation de services avec la société YURBAN.
- La mise à disposition de 2 salariés de la SEBL :
  - o Un directeur opérationnel en charge du développement économique pour un temps partiel maximum de 25%,
  - o Un responsable projet pour un temps partiel maximum de 20% du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

### **3. Opérationnel**

Les opérations suivantes ont été contractualisées sur l'année 2021 :

- Mandat de réalisation d'un programme immobilier périscolaire sur la commune du Ban Saint Martin.
- Mandat d'étude préalable à la reconversion de la caserne RANCONVAL avec la Ville de Metz.

### **4. Liste des opérations gérées par la SAREMM sur l'exercice 2021**

SAREMM a géré les opérations suivantes sur l'exercice 2021 :

#### **Metz Métropole**

- ✓ ZAC "Quartier de l'Amphithéâtre"
- ✓ ZAC du Pôle Santé Innovation de Mercy
- ✓ ZAC du Parc du Technopôle
- ✓ Construction bâtiment T2 plateau Frescaty

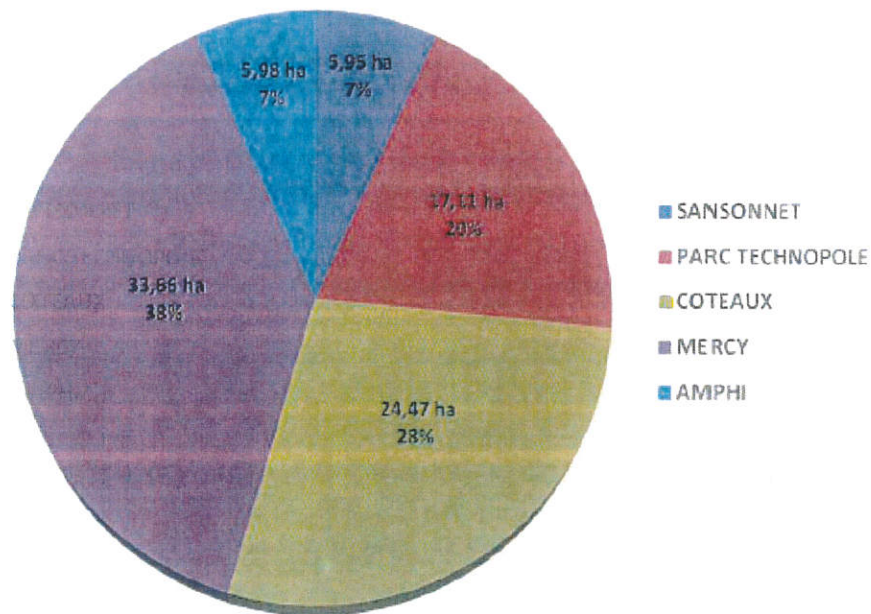
#### **Ville de Metz**

- ✓ ZAC des Coteaux de la Seille
- ✓ ZAC du Sansonnet
- ✓ Mandat réalisation stade synthétique GAB
- ✓ Mandat pour la rénovation du centre technique Dreyfus Dupont
- ✓ Ranconval études complémentaires

#### **Ville de Ban Saint Martin**

- ✓ Etude programme périscolaire Ban Saint Martin
- ✓ Réalisation bâtiment publique Ban Saint Martin

**REPARTITION EMPRISE FONCIERE AU 31/12/21 =  
87,175 ha**



Source : Rapport de gestion 2021

## 5. Constitution du Conseil d'Administration

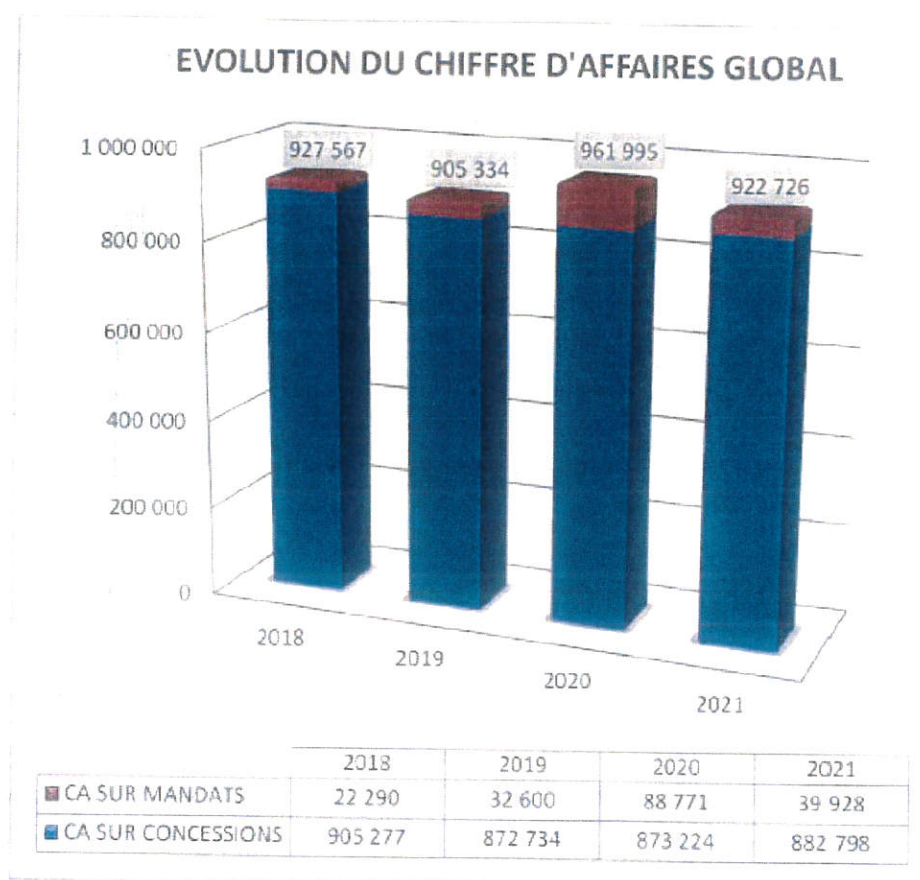
Le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois en 2021 :

- Le 2 juin 2021 pour :
  - approuver le PV de la réunion du Conseil d'Administration du 15 décembre 2020 ;
  - approuver la situation générale de la société ;
  - approuver l'agrément des nouveaux contrats ;
  - présenter les comptes et préparation de l'AG Gouvernance : Mandat social
  - approuver les conventions réglementées et les emprunts ;
  - approuver les comptes 2020 du GIE Métropolia ;
  - approuver le rapport d'activité 2020.
  
- 15 décembre 2021 pour :
  - approuver le PV de la réunion du Conseil d'Administration du 2 juin 2021 ;
  - approuver le positionnement de SAREMM ;
  - approuver l'agrément des nouveaux contrats ;
  - approuver le budget 2021/2022 ;
  - approuver les emprunts ;
  - approuver le rapport d'activité.

## II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

### 1. 1. Le chiffre d'affaires global de la société

#### EVOLUTON DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL



Source : Rapport de gestion 2021

Le Chiffre d'affaires relatif à la société se compose de la rémunération des mandats (40 K€ VS 70 K€ en N-1). La diminution est en lien avec une rémunération nulle sur les mandats Restaurant scolaire Corchade et l'Etude reconversion caserne Ranconval ainsi que la baisse de rémunérations que les mandats Stade synthétique et Centre Dreyfus Dupont.

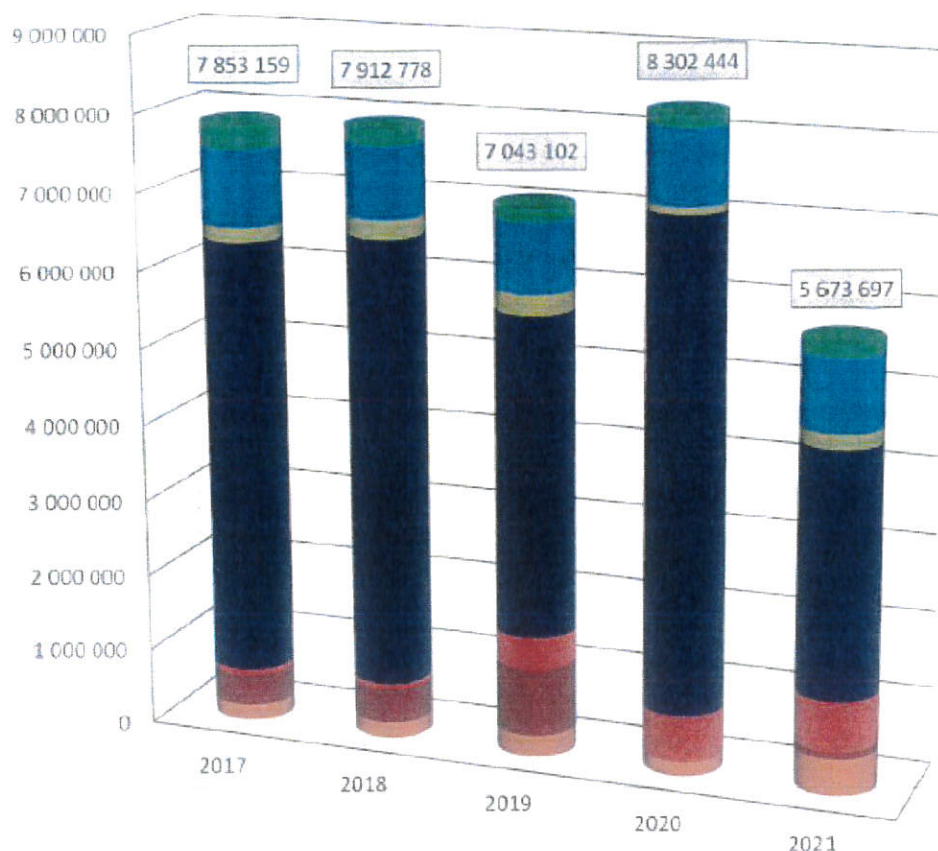
La rémunération des concessions est en transfert de charges (883 K€ VS 873 K€). La hausse en 2021 correspond à +10K€ sur la concession du platrau de frescaty.

Sur un chiffre d'affaires 2021 de 922 726€, 647 798€ sont générés par Metz Métropole, 264 856€ par la Ville de Metz et 10 073€ par la commune du Ban Saint Martin.

### 2. Situation des dépenses par nature



## EVOLUTION PAR NATURE DE DEPENSES



	2017	2018	2019	2020	2021
■ FRAIS FINANCIERS	316 854	200 748	158 591	137 047	161 722
■ FRAIS GENEREAUX	983 234	927 567	905 334	961 995	922 726
■ FRAIS DIVERS	194 086	246 406	259 142	101 985	194 365
■ TRAVAUX D'AMENAGEMENT	5 673 416	5 814 537	4 147 959	6 323 639	3 189 624
■ HONORAIRES TECHNIQUES	7 313	0	0	0	0
■ CONSTRUCTIONS	63 056	63 147	413 593	592 833	630 879
■ FONCIER	423 162	463 634	889 112	5 650	103 754
■ ETUDES	192 039	196 741	269 371	179 296	470 627

Source : Rapport de gestion 2021

Les frais financiers liés aux opérations d'aménagement diminuent depuis 2017. En 2021, une légère hausse est constatée, suite à la contraction de nouveaux prêts pour 18M€.

Au 31/12/2021, les emprunts en cours concernent :

- Opé 005- ZAC AMPHITHEATRE pour 9 M€
- Opé 010-ZAC DE MERCY pour 2 M €
- Opé 011- ZAC DES COTEAUX DE LA SEILLE pour 1,5 M€
- Opé 013- ZAC DU SANSONNET pour 5,5 M€

Les frais généraux diminuent car sur l'exercice 2021, le mandat de Dreyfus Dupont avec un budget initial de 44,21K€ a une réalisation de seulement 6,42 K€ suite au retard de l'avancée de l'opération. D'autre part, l'achèvement des mandats d'études pour la reconversion de la Caserne Ranconval (opération 0018) ainsi que celui pour la construction du stade de la

Grange aux Bois (opération 0019) ont entraînés une baisse de CA. Le budget 2021 des mandats confiés par la Ville du Ban St Martin n'ont pas compensé.

La hausse de près de 100K€ de frais divers concerne 2 zones.

Sur la ZAC du SANSONNET a été constaté 55.000 € de frais de commercialisation et d'appel à projets. Concernant la ZAC AMPHITHEATRE, a été enregistré pour 36.918 € de frais d'actes et contentieux en 2021.

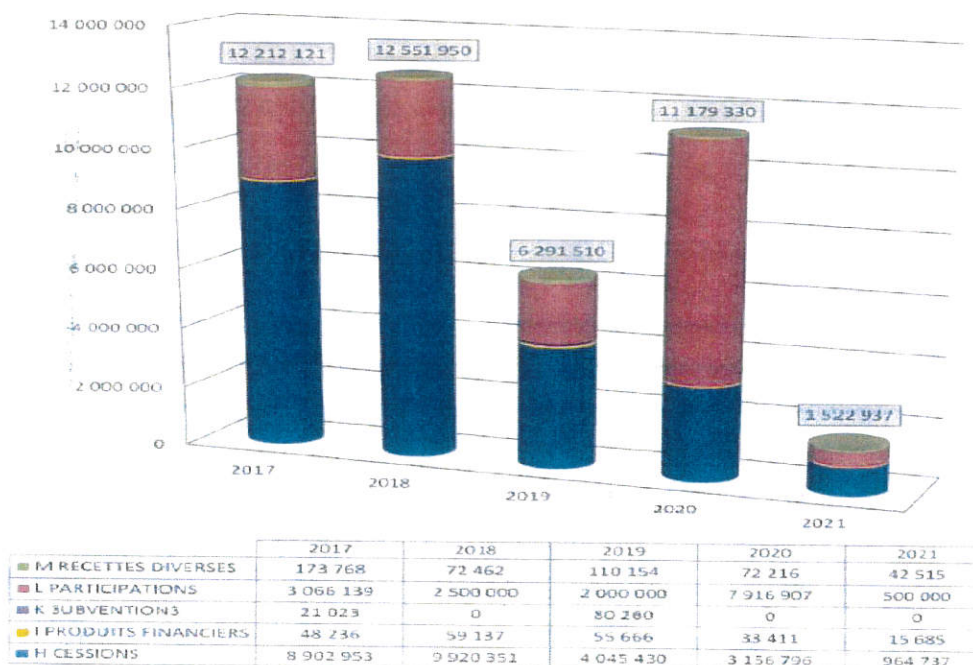
Les travaux d'aménagement ont diminué de moitié et concernent la ZAC AMPHITHEATRE. En effet, sur l'exercice 2020 ont été enregistré les dépenses des travaux d'infrastructures liées au METTIS pour 3.485.849 € portant la totalité des travaux à 3.882.471€. Sur l'exercice 2021, le montant de travaux sur cette zone est de 324.122 €.

Les lignes constructions, fonciers et études augmentent de façon significative car la phase de démarrage de la dernière tranche de la ZAC Amphithéâtre a généré 100 K€ HT de travaux de dépollution ainsi que des honoraires d'urbanistes pour 197 K€ HT.

Il convient de noter qu'au global, l'évolution par nature des dépenses sont en baisse, 8 302K€ contre 5 674K€ en 2021.

### 3. Situation des produits par nature

**EVOLUTION PAR NATURE DES PRODUITS DE CONCESSIONS**



Source : Rapport de gestion 2021

Les recettes des opérations d'aménagement sont fortement dépendantes de la livraison et de la commercialisation des produits et donc très variables d'un exercice à l'autre, selon l'avancement des projets.

Cela se constate en regardant de l'évolution des produits de cessions. En 2021, la structure enregistrerait 965K€ de produits de cessions, en baisse par rapport à 2019 (3 157K€).

En effet, voici la variation sur les opérations entre 2020 et 2021 :

	2021	2020

Zac Amphithéâtre	32K€	525K€
Pôle de santé	0K€	152K€
Zac des coteaux de la seille	11K€	2 046K€
Zac parc du Techno'pôles	612K€	422K€
Mercy	307k€	162k€

Pour ce qui concerne les recettes diverses, elles sont également non récurrentes et constituées principalement de remboursement de frais d'arpentage suite à des cessions, de redevance d'opérateurs implantés sur les zones (exemple : pylônes, antenne, panneaux publicitaires...). En 2020, la ZAC AMPHITHEATRE a perçu un remboursement de la part de BOUYGUES pour des travaux effectués pour environ 15 K€. En 2021, il n'y a pas eu de recettes de cette nature.

Quant aux participations, qui évoluent en fonction des besoins des opérations, elles diminuent de 7,5M€ (500K€ en 2021 contre 7,9M€ en 2020). En effet, pour rappel, en 2020, l'opération ZAC Amphithéâtre a constaté 7 416 K€ de participations dont 3 485 K€ relatifs aux travaux METTIS, 1 016 K€ relatifs au pôle d'échange multimodal et 2 914 K€ de participation d'équilibre. Au cours de l'année 2021, le versement de participation d'équilibre de 500 K€ concerne la ZAC AMPHITHEATRE au titre de l'avenant N°10.

#### Etat des acquisitions et cessions en 2021 :

Aucune acquisition n'a été faite alors que 2,42 ha ont été cédés pour un montant de 964 737K€.

#### 4. Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

L'année 2021 a été marquée par plusieurs variations.

##### ➤ Bilan :

- Les immobilisations en cours augmentent de 40K€ en 2021. En effet, les immobilisations concernent la concession « Plateau de Frescaty ». Il est à noter que cette opération est en cours de clôture.
- Le poste "Créances " est de 5K€ contre 335K€ en 2020. La baisse des créances s'explique par l'absence de cession en fin d'année.
- Les autres créances se composent principalement de :  
Créance de TVA (266 K€ VS 228 K€ en N-1) et Compte séquestre chez le notaire (220 K€ y compris 200 K€ concernant l'opération 10).
- Les dettes fournisseurs diminuent de plus de 1M€. Les principales baissent concernent la Zac de l'Amphithéâtre.

##### ➤ Compte de Résultat :

- Les dépenses de personnel sont en baisse. En 2019 il y a eu beaucoup de départs donc l'équipe a été reconstituée en 2020 ce qui a entraîné des hausses de charges. 2021 est un retour à la normale.
- Le résultat net est déficitaire en 2021 (-1 253€ contre 38K€ en 2020). Cela s'explique par la baisse des rémunérations des contrats perçues par la société.

#### 5. Avancement des opérations au 31 décembre 2021



**AVANCEMENT FINANCIER DES OPERATIONS AU 31/12/2021**

INTITULE	DEPENSES HT	RECETTES HT
<b>005 ZAC AMPHITHEATRE</b>		
<b>BUDGET</b>	148 076 660,00	148 076 660,00
REALISATION	125 132 985,00	117 857 759,00
% AVANCEMENT	84,51%	79,59%
<b>010 POLE SANTE MERCY</b>		
<b>BUDGET</b>	21 656 002,00	21 656 002,00
REALISATION	12 590 315,00	12 044 949,00
% AVANCEMENT	58,14%	55,62%
<b>011 ZAC DES COTEAUX DE LA SEILLE</b>		
<b>BUDGET</b>	41 461 728,00	41 461 728,00
REALISATION	16 424 421,00	12 907 285,00
% AVANCEMENT	39,61%	31,13%
<b>012 PARC DU TECHNOPOLE</b>		
<b>BUDGET</b>	36 423 042,00	36 423 042,00
REALISATION	14 436 509,00	5 673 986,00
% AVANCEMENT	39,64%	15,58%
<b>013 PARC DU SANSONNET</b>		
<b>BUDGET</b>	12 999 783,00	14 750 453,00
REALISATION	9 007 351,00	6 293 035,00
% AVANCEMENT	69,29%	42,66%

Source : Tableau fourni par la SPL SAREMM

**6. Informations financières complémentaires diverses**

**- Dettes**

Dettes à plus de 1 an : 28 974 113€ contre 27 350 254€ en 2020, soit une baisse de +5,97%.

Dettes à moins de 1 an : 13 518 233€ contre 16 268 388€ en 2020, soit une baisse de -16,90%, dont 6 422 498€ de produits constatés d'avance et 574 456€ de dettes fournisseurs.



**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

	Article D. 441 I.- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre cumulé de factures concernées	57					28	1					1
Montant cumulé des factures concernées TTC	514 927,72	1 329,63	8 663,74	220,50	49 314,22	59 528,09	5 257,81	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	2,53%	0,01%	0,04%	0,00%	0,25%	0,30%						
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année							0,03%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Rapport de gestion 2021

**- GIE**

Pour mémoire, la SPL SAREMM a adhéré au GIE METROPOLIA ce qui lui permet de bénéficier de services mutualisés sur les fonctions supports. En 2021, elle s'est acquittée de 187K€ de charges au bénéfice du GIE dont 126K€ pour la masse salariale, 31K€ pour les frais généraux et consommables et 31K€ pour les frais informatiques et autres équipements.

**- Autre**

*Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)*

Le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

*Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :*  
Aucun mandat n'a été renouvelée sur la période

*Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)*

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce.

*Concernant les attributions d'actions gratuites (article 6 L.225-197-4 du Code de commerce)*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit des salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe.

Concernant les filiales et participation (au sens de l'article L.233-6 du Code du Commerce) :  
Sans objet en 2021.

Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code du Commerce).

### III – Perspectives 2022

- ✓ Le budget 2022 se présente comme suit : les charges sont arrêtées à **1 019K€** dont 553K€ de frais de personnel. Pour les produits, elles sont évaluées à **1 071K€**. Ces produits intègrent un chiffre d'affaires prévisionnel, établi sur la base des missions actuellement contractualisées pour **1 033K€**.  
Globalement le budget soumis se présente excédentaire avec un résultat estimé de **52K€ après impôts**.
- ✓ Garantie d'emprunts :
  - En date du 18/01/2021 Metz Métropole a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 80% sur le prêt souscrit par la SAREMM à la Banque Postale pour un total de 1 000 000€.
  - En date du 18/01/2021 Metz Métropole a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 80% sur le prêt souscrit par la SAREMM au Crédit Agricole pour un total de 1 000 000€.
  - En date du 28/03/2022 l'Eurométropole de Metz a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 80% sur le prêt souscrit par la SAREMM au Crédit Agricole pour un total de 5 000 000€.
- ✓ Les opérations en cours (rapport d'activité du 31 mai 2022) :

➤ EUROMETROPOLE DE METZ

- ZAC « Quartier de l'Amphithéâtre

Etat d'avancement opérationnel :

	<i>m<sup>2</sup> de SDP programmée</i>	<i>m<sup>2</sup> de SDP vendue au 31/12/2020</i>	<i>% de réalisation correspondant</i>
Equipements publics	40 000	30 037	75,1 %
Commerces	40 000	68 197	170,5 %
Bureaux/Activités	60 000	59 566	99,3 %
Logements	135 000	71 716	53,1 %

- ZAC du Pôle Santé Innovation de Mercy

Etat d'avancement opérationnel :



	<i>m<sup>2</sup> de SDP programmée</i>	<i>m<sup>2</sup> de SDP vendue au 31/12/2021</i>	<i>% de réalisation correspondant</i>
Hôpital : 86 442m <sup>2</sup>	86 442	86 442	100 %
Extension hospitalière dont maternité	20 000 à 34 000	23 381	68,8 %
Autre équipement public	3 000 à 15 000	0	0 %
Logement adapté	3000 à 15 000	0	0 %
Activités tertiaires et services (domaine santé)	70 000 à 90 000	30 502	33,9 %

- ZAC du Parc du Technopole

Etat d'avancement opérationnel :

	<i>m<sup>2</sup> de SDP programmée</i>	<i>m<sup>2</sup> de SDP vendue au 31/12/2021</i>	<i>% de réalisation correspondant</i>
Tertiaire	135 000	2450	1,8 %
Production	40 000	15 368	38,4 %
Commerces et services	5 000	0	0 %
Habitat	50 000	9720	19,4%

- Construction du bâtiment T2 plateau Frescaty

L'opération porte sur la restructuration complète d'un bâtiment militaire situé sur le site de l'ancienne base aérienne de Metz Frescaty, en vue de sa transformation en immeuble de bureau à vocation locative. La procédure de marché global est à lancer dès septembre 2020.

SAREMM a réalisé une faisabilité technique de la réhabilitation, établi le chiffrage des travaux et un planning prévisionnel. Le programme technique a été réalisé ainsi qu'un programme énergétique et environnemental. Les conclusions de l'étude ont été présentés lors d'un comité de pilotage du 31 mars 2021. Les revenus locatifs devant permettre de financer l'opération, l'analyse du marché de la location de bureau a permis de définir un loyer maximal acceptable, aussi, le bilan financier prévisionnel présenté selon les conclusions des études préalables/diagnostics ne permet pas d'assurer une opération équilibrée et sans risque pour SAREMM et l'Eurométropole. Le comité de pilotage du 31 mars 2021 a donc conclu à l'abandon de l'opération.

#### ➤ VILLE DE METZ

- ZAC des Coteaux de la Seille

Etat d'avancement opérationnel :

	<i>m<sup>2</sup> de SDP programmée</i>	<i>m<sup>2</sup> de SDP vendue au 31/12/2021</i>	<i>% de réalisation correspondant</i>
Equipements publics	5 000	0	0 %
Bureaux/Activité/Commerce	15 000	1 839	12 %
Logement	170 000	47 883	28 %

- ZAC du Sansonnet

Etat d'avancement opérationnel :

	<i>m<sup>2</sup> de SDP programmée</i>	<i>m<sup>2</sup> de SDP vendue au 31/12/2020</i>	<i>% de réalisation correspondant</i>
EHPAD/Résidences gérées	4 500	7 408	100
Bureaux/Activité/Commerce	0	0	0
Logements	45 000	14 104	31,3

	<i>SDP – Phase 1 Déjà réalisée</i>	<i>SDP – Phase 2 A réaliser</i>	<i>SDP – Opération Globalité</i>
EHPAD/Résidences gérées	7 408	0	7 408
Logements	14 104	28 381	42 485
Total	21 512	28 381	49 893

- Mandat réalisation stade synthétique GAB

Par convention de mandat du 5 avril 2019, la Ville de Metz a confié à la SPL SAREMM un mandat de travaux pour la réalisation d'un terrain de football synthétique et vestiaires dans le quartier de la Grange aux Bois à Metz. La livraison de l'ensemble du projet est prévue pour mars 2021.

- Rénovation Centre Technique Dreyfus Dupont VDM

Par convention de mandat du 14 octobre 2019, la Ville de Metz a confié à la SPL SAREMM un mandat de travaux pour la rénovation du centre Technique de la Ville De Metz situé rue Dreyfus Dupont. La durée du mandat étant prévue jusqu'à la fin du 4ème trimestre 2021, un avenant de prolongation et de rémunération complémentaire est à prévoir. Le projet de dossier de consultation des entreprises a été finalisé en début d'année 2022. La consultation s'est déroulée sur février/mars avec une remise des offres pour le 11 mars 2022.

- Mandat d'études complémentaires RANCONVAL VDM

Par convention de mandat en date du 28 juillet 2021, la Ville de Metz a confié à la SPL SAREMM un mandat d'études préalable pour la réalisation d'un programme immobilier sur de site de la caserne.

- Mandat d'études programme périscolaire Ban St Martin

Par convention de mandat en date du 1 avril 2021, la Ville du BAN SAINT MARTIN a confié à la SPL SAREMM un mandat d'études préalable pour la réalisation d'un programme immobilier Périscolaire sur la commune. L'étude menée a abouti à la conclusion que la réalisation d'un nouveau bâtiment périscolaire et restauration scolaire sur le site de la Rue du Nord permettrait de répondre aux besoins de la commune. Après validation des conclusions de l'étude de programmation par la commune, un programme technique détaillé permettant la construction de ce programme neuf en extension de l'école la Pépinière a été livré et validé par la commune.

- Mandat de réalisation bâtiment public à Ban St Martin

Par convention de mandat en date du 1 octobre 2021, la Ville du BAN SAINT MARTIN a confié à la SPL SAREMM un mandat pour la réalisation d'un nouveau bâtiment public permettant de mutualiser les activités périscolaires, la restauration scolaire et la vie associative. L'objectif est un démarrage des travaux en 2023 pour une réception et une mise en services à l'été 2024.



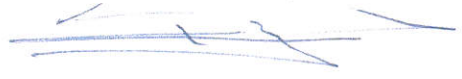
Monsieur Henri HASSER  
Mandataire EuroMétropole



Monsieur Jean-Claude WALTER  
Mandataire EuroMétropole



Monsieur Walter KURTZMANN  
Mandataire EuroMétropole



Monsieur Jean-Luc BOHL  
Mandataire EuroMétropole



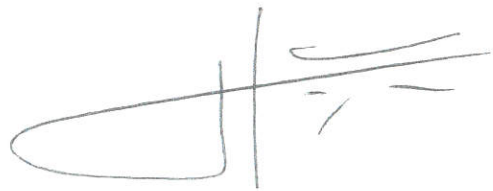
Monsieur Erfane CHOUIKHA  
Mandataire EuroMétropole



Monsieur Roger PEULTIER  
Mandataire EuroMétropole



Monsieur François HENRION  
Mandataire EuroMétropole



Monsieur Dominique STREBLY  
Mandataire EuroMétropole



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20221212-2022-12-DC33-3-DE

**Numéro de l'acte :** 2022-12-DC33-3  
**Date de décision :** lundi 12 décembre 2022  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) SAREMM - Exercice 2021  
**Classification :** 5.2 - Fonctionnement des assemblées  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 14/12/2022  
**Numéro AR :** 057-200039865-20221212-2022-12-DC33-3-DE  
**Document principal :** 99\_DE-33-3.pdf

#### Historique :

13/12/22 16:35	En cours de création	
13/12/22 16:36	En préparation	Catherine DELLES
14/12/22 13:50	Reçu	Catherine DELLES
14/12/22 13:50	En cours de transmission	
14/12/22 13:55	Transmis en Préfecture	
14/12/22 13:59	Accusé de réception reçu	